



Chambre des communes  
CANADA

## Comité permanent du patrimoine canadien

---

CHPC • NUMÉRO 023 • 2<sup>e</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 1<sup>er</sup> avril 2008**

**Président**

M. Gary Schellenberger

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 1<sup>er</sup> avril 2008

• (1535)

[Traduction]

**Le président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)):** Bienvenue à cette 23<sup>e</sup> séance du Comité permanent du patrimoine canadien tenue conformément à l'ordre de renvoi du mardi 16 octobre 2007, pour l'examen du projet de loi C-327, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (réduction de la violence à la télévision).

Nous accueillons aujourd'hui M. René Caron.

Monsieur, je me réjouis de votre présence parmi nous aujourd'hui. Je crois que vous n'avez pas fait confiance au train cette fois-ci; vous êtes venu en autobus parce que la dernière fois, le train a été à reculons.

Nous allons essayer de limiter cette partie de la réunion à 45 minutes environ. Vous avez une dizaine de minutes pour parler. Je suis désolé que le temps nous soit compté, mais nous devons entendre le témoignage de huit jeunes Canadiens et il faut leur laisser suffisamment de temps.

Bienvenue à notre comité. La parole est à vous.

**M. René Caron (président fondateur, Association TROP-PEACE):** Monsieur le président, je voudrais vous expliquer que si je ne fais pas mon exposé en anglais aujourd'hui, c'est parce que quand j'étais petit, les frères ne m'ont enseigné que 800 mots de base dans cette langue. De sorte que maintenant, je serais incapable de les accorder ou de les ordonner correctement. Je vais donc m'adresser à vous en français.

**Le président:** C'est parfait. Merci.

[Français]

**M. René Caron:** Vous avez devant vous un signataire d'une pétition de plus d'un million de Canadiens qui ont réagi, le 6 décembre 1989, à un drame horrible survenu à l'École Polytechnique de Montréal. Quatorze jeunes étudiantes ont été assassinées, dix autres blessées par un tireur déchaîné.

Comme tant d'autres Canadiens, je me suis demandé quelle sorte d'initiative je devrais entreprendre afin qu'un tel massacre ne se répète plus dans notre société considérée alors comme tolérante et non-violente. En apprenant que la jeune Virginie Larivière avait entrepris de faire signer une pétition afin que les télédiffuseurs et le CRTC s'engagent à prendre les mesures nécessaires pour obtenir une réglementation énergique visant à présenter au petit écran, après 21 heures, les monstrueux films violents et les émissions dans lesquelles on s'entre-tue au lieu de s'entraider, j'ai compris qu'il fallait entreprendre un suivi sérieux et positif.

J'ai réuni à Québec, en mars 1990, des membres des Clubs Optimistes, des enseignants et enseignantes, et nous avons décidé de former une association sans but lucratif qui assurerait le suivi à ce million de signataires canadiens. La jeune Virginie Larivière fut

reçue par le premier ministre du Canada, qui s'est dit impressionné par l'initiative et assura qu'elle ne sera pas ignorée.

Nous savons tous que les actes de violence ont augmenté, depuis 2001, de 432 p. 100 chez les réseaux privés québécois et que maintenant, plus de 80 p. 100 des actes de violence sont diffusés avant 21 heures. C'est pourquoi, depuis 18 ans, l'Association T.R.O. P.-P.E.A.C.E intervient en milieu scolaire et auprès des parents pour faire de l'éducation populaire, à savoir les faire réfléchir sur ce qu'ils consomment au petit écran, que ce soit la télévision, les jeux vidéo ou l'Internet.

Nous avons formé un partenariat qui prend à coeur cette mission importante et nécessaire, soit les Clubs Optimistes du Québec et de l'Est de l'Ontario, les Chevaliers de Colomb et la CSQ, au Québec.

Puisqu'il ne s'était rien produit de tangible venant des autorités en place, nous nous devons de bouger en vue d'une société meilleure. Comme nous, vous constatez que nos jeunes sont les victimes les plus vulnérables, et des massacres comme celui de Polytechnique sont devenus presque courants chez nos voisins du Sud et même chez nous, au Canada.

L'Association T.R.O.P.-PEACE — « T » pour Travail, « R » pour Réflexion, « O » pour des Ondes, « P » pour Pacifiques, « P » pour Positive, « E » pour Entertainment, « A » pour Alternatives, « C » pour Children, « E » pour Everywhere — réalise et endosse les effets précis et négatifs de la téléviolence, connus et prouvés dans un mémoire déposé au Congrès des États-Unis en juin 2000 par des médecins, des pédiatres, des psychologues et des psychiatres.

• (1540)

Ils ont uni leurs voix pour affirmer que la violence télévisuelle entraîne une hausse de la violence juvénile. Plus de mille recherches ont établi un lien de cause à effet entre l'exposition à la violence télévisée et l'agressivité de certains enfants.

Nous ne sommes pas des spécialistes, mais à l'instar de milliers de parents et d'éducateurs que nous avons rencontrés depuis 18 ans, nous croyons que la téléviolence envahit l'imaginaire des enfants, augmente leurs peurs, nuit aux apprentissages scolaires et contribue finalement à hausser plus tard la criminalité. La téléviolence concourt à rendre les enfants insensibles à la violence réelle et à la souffrance des victimes.

Réglementer la téléviolence ne nie en rien la liberté artistique des créateurs. Il ne s'agit pas de censure, mais nous croyons qu'il devrait y avoir un amendement aux lois déjà existantes pour réglementer les heures de diffusion des émissions violentes, afin de protéger nos enfants.

Nous croyons, n'en déplaise à certains producteurs et télédiffuseurs, à ce qu'en disent des professionnels de la santé. La violence télévisée exerce une indéniable influence sur tous les enfants. Elle ne transforme pas tous les enfants en criminels et elle n'est pas la seule à influencer les enfants, mais les études effectuées conduisent toutes à la même conclusion: les risques qu'elle fait courir à un nombre grandissant d'enfants auront un jour des répercussions sur la qualité de vie et le sentiment de sécurité de l'ensemble de la société.

Je remercie le Comité permanent du patrimoine canadien de m'avoir donné l'occasion de faire connaître l'opinion de milliers de parents et d'enseignants canadiens qui ont à coeur de cultiver aujourd'hui des prises de position sérieuses de non-violence et de respect, et d'inspirer le meilleur chez nos jeunes.

D'ailleurs, l'Optimist International, qui regroupe des centaines de milliers de membres, les véritables amis des jeunes, est sur le point de reconnaître officiellement notre campagne de sensibilisation à la non-violence et au respect, comme l'a déjà fait YMCA Canada.

Il faut voir clair pour réussir à prendre des décisions importantes. C'est le temps plus que jamais. Entre la liberté des télédiffuseurs et la sécurité des enfants, la seconde devrait avoir priorité. Or, ce n'est pas le cas. Les télédiffuseurs refusent de reconnaître cette priorité. Comme des milliers d'autres qui pensent comme nous, la responsabilité de régler les heures de diffusion des émissions violentes afin de protéger nos enfants appartient au gouvernement.

J'ai ajouté en terminant un *nota bene*. Un amendement à la loi sur la réglementation serait, sans équivoque et sans rire, beaucoup plus qu'un amendement raisonnable.

Je vous remercie.

• (1545)

[Traduction]

**Le président:** Je vous remercie.

Notre premier intervenant est M. Scarpaleggia.

[Français]

**M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur Caron. Je ne connaissais pas tout à fait l'historique de votre initiative. Je me souviens de Mlle Larivière pour l'avoir vue à la télévision à l'époque. Elle avait rencontré le premier ministre. Le rôle que vous avez joué au tout début de cette initiative n'était pas clair dans mon esprit. C'est Mlle Larivière qui a, en fait, lancé un cri du coeur pour dire qu'il fallait faire quelque chose. Est-ce elle qui a entamé la pétition, ou est-ce vous qui l'avez contactée pour lui dire que vous vouliez faire une collecte de signatures?

**M. René Caron:** C'est une excellente question et ça me rappelle de beaux souvenirs.

Mlle Larivière était d'ailleurs parrainée par le Club Optimiste de sa localité. Quand elle a entrepris de faire signer une pétition à travers le Canada, elle avait besoin de collaborateurs pour la faire circuler. Elle n'est pas allée jusqu'à Vancouver frapper aux portes pour faire signer plus d'un million de personnes. Il a fallu, entre autres, que les Clubs Optimistes, les Chevaliers de Colomb et d'autres organismes de clubs sociaux l'aident à faire circuler la pétition, de sorte qu'elle a pu obtenir plus d'un million de signatures. Puis, le premier ministre l'a reçue au Parlement.

C'est ce qui a été l'élément déclencheur de mon initiative. J'ai bien vu qu'il ne se faisait rien en ce sens, par la suite. Je me suis dit qu'il ne nous restait plus qu'à nous rallier pour aller voir et convaincre les

enfants, qui sont quand même intelligents, de réfléchir sur ce qu'ils consomment.

• (1550)

**M. Francis Scarpaleggia:** Donc, votre organisme s'occupe de rendre visite à des écoles. Le faites-vous partout au Canada?

**M. René Caron:** Notre guide est en anglais sur notre site Internet, que vous pouvez consulter. C'est [www.trop-peace.com](http://www.trop-peace.com)

**M. Francis Scarpaleggia:** Vous allez aussi dans les écoles du Québec. S'agit-il surtout d'écoles primaires?

**M. René Caron:** Non, on va aussi dans les écoles secondaires. Je ne vous cache pas que la semaine prochaine, je serai dans la région de Mont-Laurier, à Val-Barrette. Au lieu de visiter toutes les petites écoles de 75 à 125 élèves, dans l'après-midi, les élèves seront réunis dans l'église de Val-Barrette, et le soir, toujours dans cette église, je rencontrerai les parents. Ensuite, je prendrai l'autobus — je suis devenu un voyageur en autobus — pour Rivière-du-Loup, où je visiterai les écoles secondaires non seulement de Rivière-du-Loup mais aussi de Cacouna, de Trois-Pistoles, etc.

**M. Francis Scarpaleggia:** C'est formidable, ce que vous faites.

**M. René Caron:** Je ne suis pas le seul à le faire, monsieur.

**M. Francis Scarpaleggia:** Mais voyager partout à travers...

**M. René Caron:** À 82 ans, j'ai encore le courage de le faire.

**M. Francis Scarpaleggia:** Et la conviction qui accompagne ce courage.

**M. René Caron:** J'y crois à un point tel que si un jour ma santé se détériorait, j'aurais la satisfaction, avant de terminer mon pèlerinage, d'avoir fait de mon mieux pour améliorer la société d'aujourd'hui.

**M. Francis Scarpaleggia:** Étant donné que vous êtes sur le terrain, vous ne traitez pas cette question de façon théorique.

**M. René Caron:** J'appelle ça de l'éducation populaire.

**M. Francis Scarpaleggia:** Vous faites de l'éducation populaire. Vous rencontrez les jeunes et leurs parents. Êtes-vous en mesure de constater que vos interventions auprès des enfants et de leurs parents ont un impact sur leur comportement face aux émissions qu'ils visionnent? Sentez-vous que vos efforts portent fruit, à la longue?

**M. René Caron:** Une chose est certaine: des activités ont lieu dans toutes les villes où nous allons. D'ailleurs, ces activités figurent dans un guide d'intervention que nous distribuons. Il est publié et renouvelé tous les ans. Un bon nombre de clubs formés d'autres intervenants ont pris des initiatives nouvelles. Par exemple, à Saint-Eustache, il y a tous les ans une marche pour la paix. Des jeunes parcourent une distance de 5 km pour sensibiliser les gens à l'importance de la paix. De leur balcon, les parents peuvent voir que leurs enfants prennent la chose à coeur. C'est un genre de sensibilisation.

Il existe un autre genre de sensibilisation qui, à mon avis, est merveilleux. L'année dernière, dans une école comptant 500 jeunes, on a imprimé un genre de carnet personnel portant le nom de l'enfant. Y étaient indiquées diverses formes de violence auxquelles l'enfant pouvait s'adonner — que ce soit de la violence verbale ou physique — en classe, dans l'autobus, dans la famille ou dans le cadre de jeux, entre autres. Dans une autre section du carnet, il était inscrit qu'au cours de la semaine, l'enfant était fier d'avoir corrigé un ou des comportements, et que la semaine suivante, il entreprendrait une chose ou une autre. On leur fait faire un examen de conscience, et ce, non pas pendant trois jours ou trois semaines, mais bien pendant trois mois.

• (1555)

**M. Francis Scarpaleggia:** Les enfants...

**M. René Caron:** Ils prennent la chose à coeur.

**M. Francis Scarpaleggia:** Ils font le suivi, et un adulte...

[Traduction]

**Le président:** Excusez-moi. La discussion est passionnante, mais M. Mourani attend de poser une question.

Merci.

[Français]

**Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur Caron, d'être présent aujourd'hui. Entendre vos interventions m'a fait beaucoup de bien. Depuis que nous avons commencé cette étude, plusieurs témoins ont défilé ici. La majorité d'entre eux ont dit que l'actuel système de « réglementation » fonctionnait très bien, qu'il n'était pas nécessaire d'adopter une nouvelle façon de faire, que le projet de loi était de la censure et qu'en fin de compte, puisqu'il n'y avait pas de problème, il était inutile d'en créer.

J'ai mentionné que 1,5 million de personnes avaient signé la pétition, ce qui démontrait une préoccupation en ce sens de la part de la population. Ça a été balayé du revers de la main, plus particulièrement par un des témoins que je ne nommerai pas. Il a dit que malgré ces 1,5 million de signatures, il n'y avait pas de problème.

Qu'en pensez-vous? Y a-t-il un problème ou nous faisons-nous des illusions?

**M. René Caron:** S'il ne voit que des situations où les gens ne se respectent plus et s'entre-tuent, qu'il regarde uniquement des films violents dans lesquels tout le monde utilise des armes à feu ou des armes blanches et où les problèmes se règlent de cette façon, l'enfant va s'imaginer que c'est la manière dont on règle les problèmes dans la vie. Je pense qu'il s'agit là d'une influence morbide, malsaine et anti-sociale. Je crois que si on diffusait cela à une heure où normalement les enfants sont couchés, soit à 22 heures, 23 heures ou plus tard, on rendrait l'éducation populaire plus facile.

**Mme Maria Mourani:** Vous pensez donc qu'une réglementation est nécessaire. À l'heure actuelle, il s'agit davantage d'une réglementation volontaire, ce qui n'est pas efficace. Vous disiez plus tôt qu'environ 80 p. 100 de ces diffusions avaient lieu avant 21 heures.

**M. René Caron:** C'est exact.

**Mme Maria Mourani:** Peut-on dire qu'une réglementation est nécessaire et que ce projet de loi mérite d'être entendu?

**M. René Caron:** Selon moi, c'est une nécessité. Je ne suis pas venu donner des ordres à qui que ce soit, mais si mes suggestions étaient prises à coeur et considérées, je serais le plus heureux des hommes. On ne demande pas de censure, on demande simplement que nos enfants soient moins exposés à des choses qui ont sur eux une influence morbide et malsaine.

**Mme Maria Mourani:** Pensez-vous que le CRTC devrait avoir la responsabilité d'appliquer cette réglementation?

**M. René Caron:** Je crois que le CRTC devrait agir, dans ce cas, au moyen d'une loi officielle.

**Mme Maria Mourani:** Donc, une modification devrait être apportée à la loi par le CRTC.

Le système actuel de plaintes, qui est basé uniquement sur les plaintes de M. et Mme Tout-le-Monde, fonctionne-t-il?

**M. René Caron:** D'après moi, le système fonctionne plus lentement qu'au ralenti. C'est à se demander si ce n'est pas ignoré, d'après ce qu'on voit à la télévision.

**Mme Maria Mourani:** D'accord. Vous pensez donc que le système de plaintes n'est pas efficace.

**M. René Caron:** Il n'est pas suffisant. Je pense que les recommandations qu'on échange aujourd'hui et qu'on rendra publiques seront beaucoup plus efficaces que les plaintes de Mme Tartempion.

**Mme Maria Mourani:** Pensez-vous que M. et Mme Tout-le-Monde, les parents en fait, ont la possibilité ou plutôt la force de déposer des plaintes? Les chiffres font état d'une centaine de plaintes. Cela correspond-il à la réalité?

**M. René Caron:** Madame, je suis tenté de croire que les parents aujourd'hui... Lorsqu'un enfant décroche au niveau scolaire, plus souvent qu'autrement, j'ai constaté que ses parents avaient également décroché.

Pour ma part, j'ai déjà assez à faire pour convaincre les jeunes de réfléchir sur ce qu'ils consomment sans prendre en main le problème des parents. S'il n'y a pas plus de parents qui envoient des lettres, c'est parce qu'ils ont vraiment décroché. Mais s'ils s'aperçoivent qu'une réglementation sérieuse est entreprise et qu'on oblige les télédiffuseurs à s'y conformer, je crois que cela pourrait leur redonner de l'espoir et permettre d'obtenir des résultats visibles et palpables.

• (1600)

**Mme Maria Mourani:** Donc, des résultats qui seraient plus proches de la réalité.

**M. René Caron:** Je le pense.

**Mme Maria Mourani:** Selon vous, le fameux chiffre d'une centaine de personnes représente les gens qui ont eu la force de se battre contre un système.

**M. René Caron:** Exactement. Absolument.

**Mme Maria Mourani:** D'accord. Je vous remercie, monsieur Caron.

**M. René Caron:** C'est moi qui vous remercie; cela m'aide à clarifier mon point de vue.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Monsieur Siksay, s'il vous plaît.

**M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD):** Je vous remercie, monsieur le président.

Merci d'être ici cet après-midi, monsieur Caron. Avant le début de la séance, j'ai appris avec plaisir que vous avez reçu un accueil chaleureux sur la Colline aujourd'hui de la part de vos nombreux admirateurs, qui vous ont reconnu grâce à votre carrière à la télévision. Je suis heureux que votre journée sur la Colline ait bien commencé.

J'ai beaucoup aimé votre exposé. J'ai visité le site Web et pris connaissance du document anglais qui y est publié. Il m'a été fort utile, car il permet de vous comprendre lorsque vous dites que vous considérez la mesure législative non pas comme un moyen de censure, mais de réglementation de la période au cours de laquelle la diffusion d'émissions violentes est autorisée à la télévision.

La réglementation de cette période de diffusion est-elle la seule que vous appuieriez? Envisagez-vous également d'autres types de réglementation de la programmation?

[Français]

**M. René Caron:** Je pense que si on améliorait le règlement concernant l'heure à laquelle les télédiffuseurs présentent ces choses horribles qui dérangent toute la société, pas seulement les enfants... Il se produit dans notre société des choses tellement terribles, qu'on ne voyait pas il y a 25 ans. Il y a des gangs de rue qui s'attaquent à des personnes âgées. C'est incroyable.

Le fait de ne pas présenter aux adultes et aux enfants à l'heure du souper des choses horribles comme celles-là serait déjà, du point de vue de la réglementation, une amélioration fort sensible, appréciable et évidente, non seulement pour les enfants mais pour toute la population en général. Il y a peut-être beaucoup de naïveté dans ce que je viens de vous dire, aux yeux de certaines personnes, mais je dis les choses simplement, directement, quitte à ce que certains ne me prennent pas au sérieux. J'ai beaucoup de respect. En fait, ma vie est basée sur le respect, et j'espère qu'ils respecteront aussi mes opinions.

[Traduction]

**M. Bill Siksay:** Monsieur Caron, il existe actuellement, entre 21 et 6 heures, ce que l'on appelle une plage horaire critique, au cours de laquelle le contenu est moins réglementé. En dehors de ces heures, est-il censé y avoir une sorte de restriction de la diffusion d'émissions à caractère violent ou sexuel? Est-ce que vous considérez que la plage horaire critique actuelle n'atteint pas son objectif?

[Français]

**M. René Caron:** Chose certaine, à ce moment-là, ça deviendra essentiellement de la censure. Si on condamne complètement et qu'on annule les heures de présentation d'émissions violentes même la nuit, cela devient carrément de la censure. J'ai peur que ce soit considéré ainsi.

Mon premier objectif est de protéger l'enfant. À 2 h de la nuit, l'enfant dort, habituellement, pour pouvoir aller à l'école le lendemain matin. Normalement, à moins de vivre dans un foyer complètement anormal, il ne sera pas victime de cela. Mon attention se porte sur l'enfant.

[Traduction]

**M. Bill Siksay:** Votre organisation est reconnue pour ses émissions éducatives populaires, et je suppose que c'est là votre vocation principale. Vous bénéficiez du soutien de la CSN, du Club optimiste et des Chevaliers de Colomb.

Est-ce que les radiodiffuseurs appuient vos efforts d'éducation populaire et médiatique?

[Français]

**M. René Caron:** Mon cher, vous me donnez l'occasion de vous dire qu'on ne parle jamais de corde dans la maison d'un pendu. Aucune station ne va m'inviter à aller condamner sa programmation. Les stations vont me dire que j'aurais pu rester chez moi si c'était là ce que j'avais à leur dire. D'ailleurs, elles ne m'invitent pas. Par contre, la télévision communautaire le fait. Quand je vais en Gaspésie, par exemple, souvent, dans la cathédrale de Gaspé, la télévision communautaire m'enregistre pendant une heure, mais elle diffusera mon témoignage à différentes heures de la journée pendant, parfois, deux mois, afin d'atteindre le plus grand nombre de gens possible. Évidemment, c'est la télévision locale, communautaire. Le même phénomène merveilleux se produit aussi dans d'autres régions, que ce soit au Lac-Saint-Jean ou dans d'autres régions du Québec, même dans l'est de l'Ontario.

• (1605)

[Traduction]

**Le président:** Posez votre question très rapidement, s'il vous plaît.

**M. Bill Siksay:** Croyez-vous qu'à l'instar des diffuseurs communautaires, les diffuseurs privés devraient donner accès à l'éducation médiatique sur leurs ondes, dans le cadre de leurs émissions?

[Français]

**M. René Caron:** Vous parlez des radiodiffuseurs. J'ai commencé à faire de la radio à 14 ans, il y a presque 70 ans. À l'époque, la radio se conduisait beaucoup mieux qu'aujourd'hui. Je déplore et je suis malheureux de voir que des radiodiffuseurs, par exemple, permettent à des pseudo-humoristes de sacrer et de dire des énormités en ondes, parce que les enfants ont des baladeurs aujourd'hui et qu'ils entendent ces choses. Je fais le même reproche à l'égard des drames au petit écran, que ce soit à la télé, dans les jeux vidéo. Il y a de bons jeux vidéo, tout comme il y a de bonnes émissions sur Internet.

L'autre jour, une petite fille me disait qu'elle avait appris cinq langues, dont le russe. Je lui ai demandé où elle avait appris le russe. Elle m'a dit qu'elle l'avait appris sur Internet. Quelqu'un lui avait même montré la prononciation du russe. On ne peut pas dire aux enfants qu'on leur défend de faire quelque chose. On doit utiliser le mot « suggérer », car il suffit que vous défendiez quelque chose à un enfant pour qu'il le fasse. Mais si vous lui suggérez de faire quelque chose, déjà vous l'amadouez et vous le mettez de votre côté. Il va peut-être faire quelque chose.

J'en reviens toujours à mon carnet personnel. Je suis allé féliciter les enfants après leurs trois mois. Mon vieux, un grand gars d'une quinzaine d'années s'est levé et a utilisé une expression que je n'avais pas entendue depuis longtemps. Il a dit qu'il était du genre à péter les plombs. Cela veut dire qu'il est mal engueulé et qu'il se fâche pour tout et pour rien. Il a poursuivi en disant que grâce à certaines personnes, qu'il a nommées, il avait réussi à s'améliorer et tenait à les remercier. Les petites filles étaient tellement surprises qu'elles sont allées l'embrasser. Ce n'était pas « stagé », ce n'était pas préparé. Il y a quand même eu de façon officielle une réaction d'amélioration.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

C'était à la fois une question courte et longue.

Monsieur Abbott, s'il vous plaît.

**L'hon. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, PCC):** Monsieur Caron, je tiens à vous féliciter. Je suis certain qu'il y a d'autres sujets qui pourraient vous intéresser à 82 ans. Je vous félicite vraiment pour votre engagement.

J'applaudis également les gens que vous représentez. Vous faites exactement ce qu'il faut venant présenter votre point de vue au Parlement. Vous êtes le porte-parole d'un nombre considérable d'organisations.

Notre comité cherche toutefois à déterminer si ce projet de loi atteindra son objectif. J'aimerais dire, au nom du gouvernement, que ce dernier et ses membres partagent vos préoccupations, mais là n'est pas la question. Nous voulons savoir si cette mesure législative atteindra les objectifs que vous-même souhaitez atteindre.

Pour nous aider dans nos travaux, il faudrait que nos attachés de recherche sachent de quelles source vous tirez les nouvelles informations que vous avez énoncées. Vous avez dit que 80 p. 100 du contenu violent est diffusé avant 21 heures. Vous avez également indiqué, entre autres choses, que des milliers d'études permettent d'établir un lien de cause à effet.

Pouvez-vous aider nos attachés de recherche en citant vos sources?

• (1610)

[Français]

**M. René Caron:** Monsieur, ces résultats ont été publiés dans les journaux. À tout instant, on trouve dans les journaux du jour... Je lis énormément, tous les journaux, et je découvrais par exemple, car je veux tout simplement vous... Chose certaine, les chiffres que je vous ai donnés ont été officiellement publiés dans tous les journaux du monde. Par exemple, je lisais encore il y a quelques jours que la Belgique dépensera quelque 6 millions de dollars canadiens — on donnait aussi le montant en euros — pour contrôler la violence dans les médias.

Avant-hier, un article dans le journal disait qu'aucun réseau privé canadien n'échappait à la violence des films produits par les Américains. Je n'ai pas inventé cela, c'était dans les journaux. Si je m'étais attendu à cette question que vous m'avez posée si aimablement, je vous aurais apporté des coupures de journaux et j'aurais pu vous les signaler. Je ne m'attendais pas à devoir prouver des choses qui ont été dites ou des rapports qui ont déjà été faits. J'ai suivi vos délibérations et je pense que les rapports en question ont déjà été mentionnés. L'authenticité de ces rapports n'a pas été inventée.

[Traduction]

**L'hon. Jim Abbott:** D'accord. Eh bien, vous nous aideriez grandement en exposant le contexte à nos attachés de recherche.

Actuellement, les nouvelles technologies posent de légers problèmes; je veux parler des services de diffusion par satellite — comme Bell ExpressVu et Star Choice — et de l'autre volet de la câblodistribution. Il existe une différence de deux heures, sur le fuseau horaire, entre mon lieu de résidence et Ottawa. En fait, la plus grande partie de ma province a un décalage de trois heures par rapport à Ottawa; la différence est de quatre heures et quatre heures et demie de différence par rapport à Halifax et St. John's respectivement.

Ainsi, les émissions dont nous voulons interdire la diffusion avant 21 heures à Halifax sont accessibles aux enfants de Vancouver, en Colombie-Britannique, à partir de 17 heures. Auriez-vous des solutions à proposer pour régler ce problème d'horaire? De toute évidence, des enfants habitant de l'autre côté de notre grand pays ont

accès à des émissions violentes avec quatre heures et quatre heures et demie d'avance.

[Français]

**M. René Caron:** C'est là qu'on se rend compte à quel point notre pays est vaste. Il est évident que ça constitue un problème. Je ne prétends pas être un expert capable de trouver une solution à ces problèmes. Je suis, comme le gouvernement et plusieurs autres, un peu dépassé par tout cela. Je pensais néanmoins que si nous encourageons un changement de comportement, quelle que soit l'heure à Vancouver ou à Halifax, nos enfants arriveraient peut-être à vivre dans un monde meilleur pour eux et pour leur avenir.

La question que vous m'avez posée à brûle-pourpoint est de toute évidence excellente. J'aimerais être capable d'y répondre, mais je ne vois pas comment je pourrais le faire.

• (1615)

[Traduction]

**Le président:** Allez-y très rapidement, monsieur Abbott.

**L'hon. Jim Abbott:** D'accord.

Dans cet objectif de réduire la violence à la télévision, vous avez également mentionné les jeux vidéo, Internet, les incontournables DVD et d'autres produits que les enfants peuvent ramener à la maison. Si la mesure législative s'applique à la télévision et que seulement 20 p. 100 du contenu qu'écoutent les enfants en provient — et c'est là un chiffre approximatif — croyez-vous qu'il soit utile d'aller de l'avant avec le projet de loi même s'il ne peut régler que 20 p. 100 du problème?

[Français]

**M. René Caron:** Si on n'est pas capable de contrôler les prérogatives des télédiffuseurs, comment peut-on imaginer qu'un jour on pourra contrôler les abus qui se commettent par l'entremise d'Internet, entre autres par les fraudeurs et les pédophiles qui sévissent à l'échelle mondiale?

Quand j'étais jeune, je n'aurais jamais cru qu'un jour quelqu'un pourrait provoquer une vraie bagarre entre des jeunes, la capter à l'aide d'un téléphone cellulaire, l'afficher sur Internet et se vanter par la suite de l'avoir fait. Vous allez peut-être trouver mes propos audacieux, mais je pense qu'avec la venue de toutes ces technologies, notre société est devenue malade et dérangée.

Nous pourrions commencer par nous pencher sur ce que les télédiffuseurs présentent à nos jeunes, voir à ce que la réglementation soit respectée et qu'elle soit claire, non seulement pour les législateurs mais aussi pour le public en général.

[Traduction]

**L'hon. Jim Abbott:** Merci.

**Le président:** Je vous remercie. Ce tour de table est déjà terminé.

Je vous remercie beaucoup d'avoir témoigné devant notre comité aujourd'hui. C'est vraiment étonnant que nous entendions la même journée l'un de nos témoins les plus âgés et quelques-uns des plus jeunes.

Je tiens à vous remercier de nouveau de votre exposé.

Nous allons faire une courte pause.

• \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

•

• (1625)

**Le président:** Je demanderais à chacun de s'asseoir, s'il vous plaît.

J'aimerais accueillir nos jeunes témoins. Vous n'avez aucune raison d'être nerveux. Je suis moi-même grand-père, et il n'y a rien à craindre. Mes petits-enfants ne sont pas aussi vieux que le plus âgé d'entre vous; ils ont environ l'âge des plus jeunes.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les jeunes témoins qui sont venus aujourd'hui. Je vais commencer par vous donner quelques informations afin de faciliter la discussion.

Comme vous le savez peut-être, notre comité examine le projet de loi C-327, qui prévoit de nouvelles dispositions pour limiter la quantité de contenu violent diffusé à la télévision.

Nous sommes ici aujourd'hui pour entendre votre opinion, puisque vous êtes ceux qui savez le mieux ce que vous aimez regarder et pourquoi. Plusieurs de nos réunions, jusqu'à présent, ont porté sur les jeunes et sur la mesure dans laquelle les émissions de télévision qui leur sont destinées doivent être mieux supervisées. Nous avons également entendu dire que les jeunes regardent des contenus de plus en plus violents sur Internet, sur des sites Web comme YouTube. Pour cette raison, certains considèrent qu'il est plus important que les jeunes apprennent à choisir eux-mêmes des émissions plutôt que nous décidions pour eux.

Nous vous avons invités parce que nous voulons entendre de votre bouche quelles sont votre expérience et votre compréhension des émissions que vous aimez regarder. Nous aimerions savoir ce que vous pensez de la nécessité de réglementer la diffusion pour vous protéger du contenu inadéquat, particulièrement des émissions qui contiennent de la violence. Nous aimerions également savoir qui a guidé vos choix d'émissions.

Nous espérons que la séance sera productive et instructive pour nous tous.

Je vous remercie beaucoup d'être venus aujourd'hui.

La sonnerie retentira à 17 h 15 parce qu'un vote est prévu à 17 h 30; n'en tenez pas compte, nous poursuivrons la séance. Nous espérons continuer presque jusqu'à 17 h 30 parce que nous n'avons qu'à aller jusqu'au bout du couloir et nous voulons profiter au maximum de votre présence.

Lorsque nous vous poserons des questions, levez la main, comme à l'école, si vous avez une réponse, et j'essaierai de vous donner la parole. Tâchez de répondre le plus brièvement possible. Je vais demander aux gens autour de la table de poser des questions aussi concises que possible.

Avant tout, j'aimerais que vous vous présentiez. Dites-nous simplement votre nom et votre âge, s'il vous plaît.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay (à titre personnel):** Je m'appelle Noémie Fiset-Tremblay et j'ai 13 ans.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

**Mlle Myriam Bernard (à titre personnel):** Myriam Bernard, j'ai...

**Le président:** Tu peux rester assise.

**Mlle Myriam Bernard:** Je m'appelle Myriam Bernard et j'ai 12 ans.

**M. Maxime Bernard (à titre personnel):** Je m'appelle Max Bernard et j'ai 10 ans.

**M. Jordan Ruby (à titre personnel):** Je m'appelle Jordan Ruby et j'ai 11 ans.

**Mlle Jacqueline Sékula (à titre personnel):** Je m'appelle Jacqueline Sékula et j'ai 15 ans.

**M. Patrick Sékula (à titre personnel):** Je m'appelle Patrick Sékula et j'ai 13 ans.

**Mlle Victoria Hurrell (à titre personnel):** Je m'appelle Victoria Hurrell et j'ai 15 ans.

**Le président:** Je vous remercie beaucoup.

Nous allons passer directement aux questions. Nous commencerons par M. Bélanger, qui a eu l'idée de vous inviter ici aujourd'hui. Allez-y, monsieur Bélanger.

**L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.):** Merci, monsieur le président, et merci aux membres du comité d'avoir accepté ma suggestion.

• (1630)

[Français]

Je remercie Maxime, Myriam, Jordan, Victoria, Jacqueline, Patrick et Noémie d'être présents aujourd'hui. Je remercie également leurs parents de s'être prêtés à l'exercice.

[Traduction]

Vous pouvez parler en anglais ou en français et vous pouvez suivre ici.

[Français]

Nous devons examiner un projet de loi dans lequel on demande qu'il y ait moins de violence à la télévision avant 21 heures. Après 21 heures, on considère qu'il n'y a pas de problème. Nous avons écouté des professeurs, des parents, des gens qui font des émissions de télévision, et nous avons pensé qu'il serait intéressant de vous écouter également.

[Traduction]

J'aimerais connaître vos habitudes. J'ai parlé à l'un d'entre vous.

[Français]

J'ai parlé à Patrick. Il m'a dit qu'il écoutait — j'espère que je ne te mets pas dans le pétrin face à ton père — *Trailer Park Boys*, qui joue après 21 heures le soir.

Peux-tu nous dire, Patrick, comment tu écoutes *Trailer Park Boys*?

**M. Patrick Sékula:** En allant sur le site du poste de télé, on peut regarder les émissions qui ont joué, n'importe quand sur Internet.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Sur ton ordinateur?

**M. Patrick Sékula:** Oui.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Tu fais ça à quelle heure?

**M. Patrick Sékula:** N'importe quand.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Sur quel site?

**M. Patrick Sékula:** C'est showcase.ca.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Alors, tu vas sur le site showcase.ca et tu vas chercher les émissions que tu veux.

**M. Patrick Sékula:** Oui.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Y a-t-il des limites à ce que tu peux regarder?

**M. Patrick Sékula:** Non.

**L'hon. Mauril Bélanger:** D'accord.

Regardez-vous davantage la télévision, la télévision à l'ordinateur ou des émissions ou des sites comme YouTube?

[Traduction]

Qu'est-ce que vous regardez le plus?

**Mlle Jacqueline Sékula:** Je regarde la plupart des émissions sur l'ordinateur, surtout celles de la chaîne MTV. Il y en a beaucoup qui passent seulement une fois par jour, je peux donc simplement aller sur mtv.ca et les regarder quand je veux.

[Français]

**L'hon. Mauril Bélanger:** Et vous?

[Traduction]

**Mlle Victoria Hurrell:** Je regarde les émissions à la télé. Je n'utilise pas mon ordinateur, car il est trop lent. C'est mieux à la télévision.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Vous devriez en parler au Père Noël.

Y a-t-il quelqu'un d'autre qui voudrait répondre à la question?

Noémie.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Je regarde plutôt la télévision. Je ne vais pas vraiment sur l'ordinateur.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Vos parents surveillent-ils ce que vous regardez à la télévision?

[Traduction]

**Mlle Jacqueline Sékula:** Pas vraiment. Je ne voudrais pas leur créer de problèmes, mais je peux regarder pratiquement tout ce que je veux.

[Français]

**L'hon. Mauril Bélanger:** Et vous?

[Traduction]

Jordan, que regardez-vous?

**M. Jordan Ruby:** Je regarde la télévision.

**L'hon. Mauril Bélanger:** À quel moment de la journée?

**M. Jordan Ruby:** Avant d'aller à l'école, parfois au centre sportif, puis après l'école.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Permettez-moi de changer de sujet rapidement, monsieur le président.

Jouez-vous à des jeux sur PlayStation ou sur l'ordinateur, et de quels jeux s'agit-il? Contiennent-ils de la violence ou pas?

Maxime.

**M. Maxime Bernard:** Je joue à *Tempête du désert* sur PS2, PlayStation 2. C'est un jeu de guerre.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Un jeu de guerre. Il y a donc beaucoup de tueries. Vos parents approuvent-ils cela?

**M. Maxime Bernard:** Oui. Il n'y a pas de sang.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Pas de sang, d'accord.

Jordan.

**M. Jordan Ruby:** Je joue sur Xbox et PS2. Parfois je joue à *Halo* et à *Jour de gloire*, et à d'autres trucs comme ça.

[Français]

**L'hon. Mauril Bélanger:** Patrick a levé la main.

[Traduction]

**M. Patrick Sékula:** Je joue sur l'ordinateur, et j'ai une PS3 et une PS2. Je joue souvent à des jeux violents, car il y a plus de choix dans ce genre que dans les autres, et ce sont généralement les meilleurs.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Victoria.

**Mlle Victoria Hurrell:** Je ne joue pas aux jeux vidéo. Je ne possède pas de console de jeux à la maison. Je joue seulement à des jeux d'ordinateur en ligne, et ce n'est vraiment pas violent.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Merci.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Les seuls jeux auxquels je joue sont Guitar Hero et Dance Dance. Donc, ce n'est pas vraiment violent.

[Traduction]

**L'hon. Mauril Bélanger:** Mon temps est-il écoulé?

*Merci, monsieur le président.*

**Le président:** Je vous remercie.

Madame Mourani.

[Français]

**Mme Maria Mourani:** Merci, monsieur le président.

Bonjour, tout le monde. Merci beaucoup d'être venus. Je vais vous parler en français, mais vous pouvez me répondre en anglais, cela ne me pose aucun problème.

Patrick, Victoria, Jacqueline et Noémie, vous avez dit regarder des films ou jouer à des jeux violents, mais que vos parents ne contrôlent pas vraiment cette activité. En tout cas, vous, Patrick, allez sur Internet pour voir des films qui sont diffusés après 21 heures. Considérez-vous que, comme vous êtes grand maintenant, vous pouvez contrôler vos choix d'émissions de télévision, de jeux, et ainsi de suite? Vous êtes quand même des adolescents.

• (1635)

**Mme Jacqueline Sékula:** Je dirais que oui. Quand j'étais plus jeune, ils étaient un peu plus sévères, mais je vais avoir 16 ans bientôt. Je pense que je peux décider ce que je suis à l'aise de regarder ou non.

**Mme Maria Mourani:** Merci.

**M. Patrick Sékula:** Mes parents ne me laissent pas regarder n'importe quoi, mais il y a des limites à ce qu'ils peuvent faire. C'est sûr qu'ils ne me regardent pas tout le temps quand je suis à l'ordinateur, alors je peux quand même regarder pas mal n'importe quoi.

**Mme Maria Mourani:** Considères-tu que c'était plus difficile pour toi de regarder ce que tu voulais quand tu étais plus petit?

**M. Patrick Sékula:** Oui.

**Mme Jacqueline Sékula:** Quand j'étais plus jeune, je n'avais pas le droit de regarder certaines émissions. Quand j'avais neuf ans, ma mère me disait que ne je pouvais pas regarder *The Simpsons* et des émissions comme *Family Guy*.

**Mme Maria Mourani:** À partir de quel âge, à peu près, avez-vous commencé à avoir un peu plus d'autonomie dans le choix des émissions de télévision? Était-ce à partir de 12 ans?

**Mme Jacqueline Sékula:** C'était à partir de 12 ou 13 ans.

**Mme Maria Mourani:** J'ai une question à poser à Myriam, Maxime et Jordan.

À l'heure actuelle, pouvez-vous regarder n'importe quoi à la télévision, même après 21 heures? Vos parents contrôlent-ils quand même ce que vous regardez?

[Traduction]

**Mlle Myriam Bernard:** Pas vraiment, car d'habitude, nous allons au lit vers 21 h 30. Nous regardons des émissions, mais ce n'est pas trop...

[Français]

violent et pas destiné aux adultes. On regarde des émissions comme *The Simpsons* et des émissions pour enfants. C'est pas mal tout.

**M. Maxime Bernard:** On n'a pas le droit de regarder *Family Guy* parce que c'est [Note de la rédaction: inaudible]. On va se coucher à 21 h 30, comme ma soeur.

[Traduction]

**M. Jordan Ruby:** Oui. Je ne peux pas regarder *Family Guy* ou *Futurama* ou des choses comme ça parce que je me couche vers neuf heures.

[Français]

**Mme Maria Mourani:** Pour vous — et je m'adresse à tout le monde —, qu'est-ce qu'un film ou un jeu violent? C'est quoi la violence, pour vous? À quel moment un film, un dessin animé ou un jeu devient-il violent?

**M. Maxime Bernard:** C'est quand il y a trop de sang.

**Mme Maria Mourani:** S'il n'y a pas de sang, ce n'est pas violent. Pas vraiment.

**M. Maxime Bernard:** Pas trop.

**Mme Maria Mourani:** Et si un gars se fait tuer avec un fusil?

**M. Maxime Bernard:** Ça le devient un petit peu.

**Mme Maria Mourani:** Ça devient un petit peu violent. D'accord. Quand un jeu est-il violent pour vous?

**M. Patrick Sékula:** Ça peut être violent même s'il n'y a pas de sang. Si un film devient triste en même temps, je trouve que ça devient plus violent. On y pense davantage. Si ce n'est pas triste et qu'ils ne font que se tuer, ça ne m'atteint pas.

**Mme Maria Mourani:** Peux-tu me donner un exemple d'un film violent? Quel film te ferait dire que c'est trop violent, et que même à 16 ans, tu ne devrais pas le regarder?

**M. Patrick Sékula:** Prenons, par exemple, *The Last Samurai*. Ce n'est pas excessivement violent. Beaucoup de films sont plus violents que ça, mais c'est considéré vraiment violent parce que c'est triste en même temps. Quand il meurt, on voit vraiment la vie quitter le personnage.

**Mme Maria Mourani:** Tu estimes que ça, c'est quand même assez violent.

**M. Patrick Sékula:** Oui.

**Mme Maria Mourani:** Jacqueline, ce serait quoi pour toi un film violent?

**Mme Jacqueline Sékula:** Je ne sais pas. Même si j'ai presque 16 ans, j'ai encore très peur. Dès qu'il y a du sang ou quelque chose du genre, je ne regarde pas.

**Mme Maria Mourani:** Tu considères que c'est violent, quoi.

**Mme Jacqueline Sékula:** Oui, et ça me dégoûte.

**Mme Maria Mourani:** D'accord.

[Traduction]

**Mlle Victoria Hurrell:** Moi, je pense la même chose que Jacqueline. Quand il y a une scène vraiment violente dans un film, je ne regarde pas. Ça me dérange lorsqu'il y a des scènes sanglantes, comme dans les films *Saw*. J'en ai vu aucun, car ce sont des films trop effrayants et je n'aime pas les films sanglants. Je les trouve trop violents.

**Mme Maria Mourani:** Je te remercie.

• (1640)

**Le président:** Très bien. Merci.

C'est au tour de M. Siksay.

**M. Bill Siksay:** Je vous remercie, monsieur le président.

C'est amusant de vous écouter parler du genre d'émissions que vous regardez, car moi, je me couvre encore les yeux durant l'attaque des singes volants dans le film *Le Magicien d'Oz*. C'est à peu près le niveau de violence que je peux tolérer lorsque je regarde la télévision. Il semble que la violence ait progressé depuis cette scène du *Magicien d'Oz*, un film que j'aimais beaucoup quand j'étais jeune.

J'aimerais savoir si votre famille s'est déjà réunie pour parler de ce que vous devriez regarder à la télévision. Vous êtes-vous déjà assis avec vos parents ou vos frères et soeurs pour discuter de ce qui est bon ou pas à regarder à la télévision, et pourquoi?

**Mlle Jacqueline Sékula:** Je n'en ai jamais vraiment discuté avec mes parents. Une fois ou deux, peut-être, mon père ou ma mère m'a demandé: « Que regardes-tu donc? ». Mais personne ne m'a jamais dit: « Non, tu ne peux pas regarder cette émission », ou ce genre de choses.

**M. Bill Siksay:** Quelqu'un d'autre a-t-il...?

Victoria.

**Mlle Victoria Hurrell:** C'est un peu pareil pour moi. Je n'en ai jamais discuté sérieusement avec mes parents, mais quand je regarde quelque chose à la télévision ou lorsque je me prépare à voir un film, ma mère me demande la classification ou de quel contenu il s'agit. Puis elle me permet ou pas de le regarder, selon le film.

**M. Bill Siksay:** Myriam.

**Mlle Myriam Bernard:** C'est la même chose pour moi. Mes parents ne me permettent pas de regarder des films trop violents ou sanglants. Je voulais aller voir le nouveau film de Johnny Depp, mais mes parents ont refusé parce qu'il y a trop de sang.

Parfois, avant que nous allions louer un film, mes amis et moi, mes parents me demandent de quel film il s'agit, et quel en est le sujet.

**M. Bill Siksay:** Oui, Patrick.

**M. Patrick Sékula:** Je n'ai jamais eu de discussions là-dessus, mais quand on loue un film et qu'il est classé 18 ans et plus, parfois on explique pourquoi à l'arrière. Si ma mère est présente, elle préférera que je ne regarde pas ce genre de film. Mais s'il s'agit seulement de violence ou de langage vulgaire, cela ne la dérangera pas autant que si c'est un autre genre de contenu inapproprié.

**M. Bill Siksay:** Vos parents surveillent donc la classification des films ou des émissions de télévision? C'est une chose dont ils t'ont déjà parlé et qu'ils te demandent lorsque tu regardes la télé ou un film?

**Mlle Jacqueline Sékula:** Pas tant que ça; quand je suis avec ma mère, si elle loue un film et veut que je le regarde avec elle, elle vérifie. Mais si je suis juste avec mes amis, ça ne la dérange pas.

**M. Bill Siksay:** Victoria.

**Mlle Victoria Hurrell:** Ma mère vérifie vraiment la classification du film à l'arrière du boîtier. Par exemple, il y a quelques semaines, je voulais regarder un film avec mon amie, et ma mère m'a dit: « Comment est-il classé? ». Je lui ai dit que je croyais qu'il était classé 14 ans et plus ou réservé aux adultes, et elle m'a répondu qu'elle ne voulait pas que je le regarde. Je n'ai donc pas pu inviter mon amie.

**M. Bill Siksay:** À l'école, dans une discussion en classe, par exemple, avez-vous déjà parlé de la violence à la télévision? Avez-vous déjà eu ce genre de conversation ou effectué un travail scolaire à propos du genre d'émissions que l'on voit à la télévision et de ce que vous pensez de leur contenu? En avez-vous déjà discuté en classe?

Myriam.

**Mlle Myriam Bernard:** Non, nous avons seulement parlé de la violence dans la vraie vie, comme l'intimidation ou ce genre de choses.

**M. Bill Siksay:** Personne n'a eu ce genre d'expérience?

Victoria.

**Mlle Victoria Hurrell:** Je fréquente une école catholique, et nous devons suivre un cours obligatoire de religion dans lequel il est question de culture. Nous avons eu une discussion sur la violence à la télévision et dans les films et sur les conséquences sur la culture des jeunes. Nous nous sommes demandé si la violence à la télé rendait les adolescents plus violents dans la vraie vie.

**M. Bill Siksay:** Et quelle était l'opinion de tes camarades de classe?

**Mlle Victoria Hurrell:** La plupart pensaient que la violence n'avait pas vraiment d'influence, mais que si les gens en voyaient trop, ils pouvaient devenir plus violents ou insensibles à la violence et ne pas la remarquer autant.

**M. Bill Siksay:** Les jeunes trouvent-ils qu'il y a plus de violence à la télévision, dans les jeux vidéo ou sur Internet? Si vous comparez les trois, lequel vous paraît le plus violent?

**Mlle Jacqueline Sékula:** J'ai regardé mon petit frère jouer à des jeux vidéo avec des amis. Je sais que beaucoup de jeux sont très violents. À la télé, je n'ai jamais vraiment vu autant de violence. Dans les films j'en ai vu pas mal, mais pas tant que ça à la télévision ou sur Internet.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Moi aussi, je pense que les jeux vidéos sont plus violents. Dans ceux-ci, ce sont les guerres qui attirent le plus. À la télévision, beaucoup de gens aiment d'autres genres. D'après moi, les jeux vidéos sont plus violents que la télévision.

• (1645)

[Traduction]

**Mlle Myriam Bernard:** Par rapport à ce que je vois à la télévision — je ne regarde pas vraiment de films violents à la télé — je crois que la plupart du temps les jeux vidéo sont plus violents. Les jeux vidéo portent surtout sur la guerre. Même s'ils sont fictifs, ils sont violents quand même.

**M. Bill Siksay:** Patrick.

**M. Patrick Sékula:** Je pense qu'il y a plus de violence dans les jeux vidéo ou sur Internet. Il y a beaucoup de jeux vidéo violents, mais on n'y a pas nécessairement accès parce qu'il faut les acheter. Mais Internet, on peut y aller quand on veut.

Selon moi, il y a moins de violence à la télévision, parce qu'il y a peu de canaux qui diffusent des émissions ou des films violents. Aussi, quand on passe des films violents sur certains canaux, on enlève les scènes trop violentes.

**M. Bill Siksay:** Est-ce que vos familles utilisent un dispositif pour bloquer les émissions qui ne s'adressent pas aux enfants, ou quelque chose du genre? En avez-vous déjà entendu parler?

On dirait que quelques-uns ne savent pas ce que c'est...

Jordan, est-ce que ta famille utilise ce dispositif à la maison?

**M. Jordan Ruby:** Non, mais j'en ai entendu parler dans des émissions.

**M. Bill Siksay:** Victoria.

**Mme Victoria Hurrell:** Je sais qu'on a cette fonction sur notre télévision, mais on ne l'utilise pas. On peut l'activer ou la désactiver, et elle est toujours désactivée. On décide nous-mêmes si on veut regarder quelque chose ou non, selon si c'est violent ou pas.

**Le président:** Merci. Excellentes questions et excellentes réponses.

Monsieur Chong, on vous écoute.

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Michael. Je vais vous parler un peu de moi. J'habite sur une ferme en banlieue de Toronto. Et croyez-le ou non, nous n'avons ni le câble ni Internet haute vitesse. Alors si vous n'avez pas Internet haute vitesse à la maison, ne vous en faites pas, je ne l'ai pas moi non plus. Et nous avons choisi de ne pas avoir la télé par satellite. On utilise plutôt ce que ma femme appelle le « câble à vache », qui est en fait une grosse antenne fixée à la maison.

J'aimerais savoir si vous avez ou non accès à Internet haute vitesse à la maison.

Victoria, veux-tu commencer?

**Mme Victoria Hurrell:** Oui, j'ai accès à Internet haute vitesse.

**M. Patrick Sékula:** J'ai accès à Internet haute vitesse.

**Mme Jacqueline Sékula:** Oui, haute vitesse.

**M. Jordan Ruby:** Moi aussi.

**M. Maxime Bernard:** C'est plutôt lent.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mlle Myriam Bernard:** C'est mon frère, alors c'est la même chose.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Moi aussi, j'ai la haute vitesse.

[Traduction]

**L'hon. Michael Chong:** Je crois que de plus en plus de gens au Canada ont accès à Internet haute vitesse.

J'aimerais aussi savoir si vous avez un ordinateur dans votre chambre. Ceux qui en ont un, voulez-vous lever la main?

Je vois que trois d'entre vous ont un ordinateur dans leur chambre. C'est pour votre usage personnel, j'imagine, et vous avez tous accès à Internet haute vitesse.

Est-ce que tout le monde a le câble ou la télé par satellite à la maison? Parce que si vous avez Internet haute vitesse, je présume que vous avez aussi le câble ou la télé par satellite à la maison.

Est-ce qu'un d'entre vous n'a ni le câble ni la télé par satellite à la maison?

**Mme Jacqueline Sékula:** Chez ma mère, on ne l'a pas, mais chez mon père, oui.

**L'hon. Michael Chong:** D'accord, je vois.

Oui, Jordan.

**M. Jordan Ruby:** On a le câble, comme le canal 48 et tout ça, mais on n'a pas la télé par satellite.

**L'hon. Michael Chong:** Mais vous avez la télé par câble, c'est ça? Intéressant.

**Mlle Myriam Bernard:** On a la télé par câble, mais pas Internet haute vitesse.

**L'hon. Michael Chong:** Alors c'est Internet téléphonique que vous avez. Eh bien vous êtes encore plus avancés que nous, parce qu'on n'a même pas accès à ça.

Dites-moi, est-ce que vous passez plus de temps devant la télévision ou devant l'ordinateur chaque semaine?

**Mlle Victoria Hurrell:** C'est clair que je passe plus de temps devant l'ordinateur. Je parle beaucoup sur MSN, je vais sur Facebook et des sites du genre. Je regarde peut-être deux ou trois heures de télévision par semaine, des films la plupart du temps.

**L'hon. Michael Chong:** C'est intéressant.

Merci.

**M. Patrick Sékula:** Je passe beaucoup plus de temps devant l'ordinateur.

**Mlle Jacqueline Sékula:** Je préfère l'ordinateur, parce que je peux parler à mes amis et regarder la télévision en même temps.

**M. Jordan Ruby:** Je regarde plus souvent la télévision.

**M. Maxime Bernard:** Je regarde plus souvent la télévision, parce qu'à la maison, on peut utiliser l'ordinateur pendant une heure maximum. Alors je passe plus de temps devant la télévision.

**Mlle Myriam Bernard:** Moi, je ne passe pas beaucoup de temps devant l'ordinateur. Je préfère regarder la télévision.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Moi, je regarde plus la télévision parce qu'on ne peut pas utiliser l'ordinateur pendant la semaine, sauf si c'est pour les devoirs.

[Traduction]

**L'hon. Michael Chong:** D'accord, merci.

Je n'ai pas d'autres questions, monsieur le président.

C'est très intéressant de voir que la plupart des gens ont accès à Internet haute vitesse, et la moitié d'entre eux passent plus de temps devant l'ordinateur que devant la télévision.

• (1650)

**Le président:** D'accord.

Il nous reste quelques minutes.

Monsieur Abbott.

**L'hon. Jim Abbott:** Je n'ai qu'une petite question et elle s'adresse surtout à ceux qui regardent plus la télévision. J'aimerais que vous me disiez quel est le pourcentage de choses que vous regardez en direct et de celles que vous enregistrez ou regardez sur DVD ou VHS, par exemple. Quelle proportion de télévision en direct regardez-vous?

**Mlle Myriam Bernard:** Par télévision en direct, voulez-vous dire des émissions ordinaires?

**L'hon. Jim Abbott:** Oui. Je ne suis plus très jeune, voyez-vous, alors j'ai un vieil appareil VHS à la maison et j'enregistre des émissions pour les regarder plus tard. C'est à ça que je pense, la différence entre regarder les émissions en direct et les regarder plus tard une fois enregistrées.

**Mlle Myriam Bernard:** Généralement, je regarde toujours mes émissions en direct. Je ne les enregistre jamais.

**L'hon. Jim Abbott:** Jordan.

**M. Jordan Ruby:** Je n'enregistre pas d'émissions.

**L'hon. Jim Abbott:** Tu n'enregistres pas d'émissions.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Pour ma part, c'est vraiment rare que j'enregistre quelque chose. Je regarde presque tout en direct.

[Traduction]

**L'hon. Jim Abbott:** Est-ce qu'on peut préciser combien de temps vous regardez la télévision en direct et combien de temps vous regardez quelque chose qui est sur DVD ou VHS? Est-ce que vous regardez beaucoup de cassettes ou de DVD?

Je t'écoute.

**Mlle Victoria Hurrell:** Je regarde beaucoup de DVD. Je ne regarde pas beaucoup la télévision en direct, mais beaucoup de DVD. J'ai une grande collection de DVD à la maison.

**L'hon. Jim Abbott:** Merci.

Jordan.

**M. Jordan Ruby:** J'aime beaucoup les films sur VHS, mais c'est rare que j'en écoute. Je regarde parfois des DVD, mais plus souvent la télévision.

**L'hon. Jim Abbott:** Myriam.

**Mlle Myriam Bernard:** Je regarde des films parfois la fin de semaine ou pendant les congés scolaires, mais la plupart du temps je regarde la télévision, parce que j'aime les émissions qui y passent.

**L'hon. Jim Abbott:** D'accord.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Dans mon cas, c'est très partagé. J'aime regarder des films et la télévision. Je regarde les deux.

[Traduction]

**Mlle Jacqueline Sékula:** Les seules fois que je regarde des DVD, c'est quand je suis avec des amis. Pendant les fins de semaine ou les jours et les soirs de semaine normaux, je ne regarde pas vraiment de films.

**L'hon. Jim Abbott:** Merci.

**Le président:** Merci.

Madame Fry, on vous écoute.

**L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Avant de commencer, je propose qu'on se cotise pour acheter une antenne parabolique à Michael.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. Hedy Fry:** Merci beaucoup d'être venus, parce que je crois que vous pouvez nous offrir une toute nouvelle perspective par rapport à la télévision, car votre point de vue est souvent très différent.

Est-ce que je peux vous poser quelques questions?

Est-ce que certains d'entre vous ont des limites? Est-ce que vos parents vous permettent de regarder tant d'heures de télévision les soirs d'école et tant d'heures les fins de semaine?

Patrick.

**M. Patrick Sékula:** On n'a pas de limite précise, mais si mes parents voient que je passe trop de temps devant la télé, ils me suggèrent de faire autre chose.

**L'hon. Hedy Fry:** Et les autres? Maxime ou Jordan, êtes-vous limités dans le nombre d'heures de télévision que vous pouvez regarder?

Myriam.

**Mlle Myriam Bernard:** C'est un peu comme pour Patrick. On regarde beaucoup de télévision, mais pas trop. Je ne sais pas, peut-être que mes parents diraient le contraire. On en regarde un peu après l'école, on soupe, on en regarde encore un peu et on va se coucher.

**L'hon. Hedy Fry:** La plupart d'entre vous ont dit avoir un ordinateur dans leur chambre. Est-ce que certains d'entre vous ont une télévision dans leur chambre? Levez la main s'il vous plaît. Patrick et Maxime.

Est-ce que ça veut dire que lorsque vous regardez la télévision dans votre chambre, personne ne sait ce que vous regardez ni pendant combien de temps? Ou est-ce que vos parents vérifient un peu ce que vous faites?

Oui, Maxime.

**M. Maxime Bernard:** Moi, je ne peux pas regarder d'émission sur ma télévision. C'est seulement pour jouer avec mon PlayStation 2.

**L'hon. Hedy Fry:** Patrick.

**M. Patrick Sékula:** Mes parents viennent rarement dans ma chambre.

**L'hon. Hedy Fry:** Je crois qu'à 15 ans, c'est assez raisonnable.

• (1655)

**M. Patrick Sékula:** J'ai 13 ans.

**L'hon. Hedy Fry:** J'ai encore quelques petites questions à vous poser. Je sais que ça semble bizarre comme question, mais c'est important de le savoir. Est-ce que vous regardez les nouvelles? Oui, très bien.

On t'écoute.

**Mlle Myriam Bernard:** Un peu, parce que mon père les regarde souvent. Mais je n'écoute pas toujours ce qu'ils disent quand mon père regarde les nouvelles. C'est un peu gênant à dire, mais j'aime les regarder parfois, parce que j'aime savoir ce qui se passe dans le monde.

**L'hon. Hedy Fry:** Noémie.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Moi aussi, j'aime bien savoir ce qui se passe, mais ce n'est pas parce qu'il y a les nouvelles à la télévision à une heure donnée que je vais les regarder. Si je suis devant le télévision quand c'est l'heure des nouvelles, je les écoute un peu.

[Traduction]

**L'hon. Hedy Fry:** Maxime.

**M. Maxime Bernard:** Je regarde la période des questions.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. Hedy Fry:** Je vais poser ma prochaine question à Maxime en premier. Crois-tu que la période de questions est trop violente?

Ce que j'aimerais savoir, c'est si vous êtes capables de faire la différence entre la violence qu'on voit dans les nouvelles et celle qu'on voit dans les films. Si vous regardez les nouvelles et que vous voyez de la violence — quand on parle de guerres, qu'on montre des gens se faire tuer ou des choses du genre — et ensuite vous regardez un film qui a de la violence, par exemple un film sur la guerre, croyez-vous que c'est la même chose? Croyez-vous que les deux sont totalement différents? Est-ce qu'un est réel et l'autre est imaginaire?

Jordan.

**M. Jordan Ruby:** Je préfère la violence qu'on voit aux nouvelles, parce que c'est vrai et c'est plus intéressant.

**L'hon. Hedy Fry:** Myriam, voulais-tu dire quelque chose?

**Mlle Myriam Bernard:** Aux nouvelles, la violence qu'on voit provient surtout des guerres. Mais la violence que je vois dans les films, c'est plutôt des monstres qui tuent, comme dans le film Narnia. Mais ce n'est pas la même chose, c'est plus ironique.

**L'hon. Hedy Fry:** Patrick, veux-tu dire quelque chose?

**M. Patrick Sékula:** J'ai changé d'idée.

**L'hon. Hedy Fry:** Tu as changé d'idée.

Je crois que vous savez pourquoi on vous pose ces questions. On vous pose ces questions parce qu'on croit qu'il y a trop de violence à la télévision, et qu'il devrait y en avoir moins.

Ce que je veux savoir, autant pour les plus jeunes que pour les plus vieux, c'est si vous êtes capables de comprendre la différence entre la violence qu'on voit dans la réalité aux nouvelles et la violence qu'on voit dans les films. Si oui, pensez-vous qu'il y a trop de violence? Si vous croyez qu'il y a trop de violence, que croyez-vous que l'on devrait faire? Est-ce que tout le monde peut me répondre rapidement?

Victoria, tu peux me dire quelque chose?

**Mlle Victoria Hurrell:** Je crois qu'il y a peut-être un peu trop de violence, mais il y a aussi d'autres choses qui ne sont pas violentes, comme des films ou des émissions qui ne contiennent pas du tout de violence. Si on veut régler le problème de la violence à la télévision, il faudrait mettre plus d'avertissements pour dire que les émissions s'adressent à un public averti seulement. Comme ça, les gens pourraient faire leurs propres choix lorsqu'ils regardent la télévision.

**L'hon. Hedy Fry:** Qu'en penses-tu, Patrick?

**M. Patrick Sékula:** Je crois qu'il y a une certaine quantité de violence à la télé, mais je ne pense pas qu'il servirait à grand-chose de l'enlever ou de la déplacer, car il y a tellement d'autres endroits où on y est exposé.

**Mme Jacqueline Sékula:** Je pense que c'est surtout les parents qui devraient exercer un contrôle à ce sujet pour les enfants plus jeunes. Un enfant un peu plus vieux peut décider lui-même de ce qu'il veut regarder. Il m'arrive moi-même de me dire en voyant certaines émissions: « C'est horrible. Je ne veux pas regarder ça. »

**M. Jordan Ruby:** Oui, je crois qu'il y a trop de violence à la télé, mais je n'ai aucune idée de ce qu'on devrait faire à ce sujet.

**M. Maxime Bernard:** Je dois admettre qu'il y a de la violence dans les films présentés à la télé, mais si on enlève les scènes de violence, le film va perdre beaucoup d'intérêt.

**Mlle Myriam Bernard:** Je crois qu'il y a parfois trop de violence.

Je ne regarde pas tellement d'émissions violentes à la télé. Comme je le disais, je regarde surtout mes émissions favorites, mais je pense tout de même qu'il y a beaucoup de violence dans la plupart des émissions. Il y en a qui sont uniquement des comédies, alors je peux les regarder.

**L'hon. Hedy Fry:** Alors tu ne penses pas que quelqu'un devrait contrôler... Crois-tu que c'est bien comme c'est actuellement? Tu ne penses pas qu'il devrait y avoir plus de contrôle?

• (1700)

**Mlle Myriam Bernard:** Je crois qu'il y a trop de violence, mais je ne sais pas vraiment, car je ne regarde pas beaucoup ces émissions-là. Je regarde beaucoup la télé, mais pas les chaînes pour adultes et les films — je ne regarde pas beaucoup de films.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Je pense aussi qu'il y a trop de violence, sauf que dans certains cas, il y a une leçon de vie derrière la violence. Il faut donc en laisser un peu. Mais parfois, c'est un peu exagéré; c'est de la violence pour de la violence. Il faut quand même en laisser un peu parce que cela donne souvent des leçons de vie et apprend aux jeunes les choses à faire et à ne pas faire.

[Traduction]

**L'hon. Hedy Fry:** Merci.

Vous avez très bien répondu à mes questions. Je vous remercie beaucoup.

**Le président:** Je vous ai laissé un peu plus de temps parce que c'est une excellente question et nous avons eu encore une fois des réponses formidables de nos témoins.

**L'hon. Hedy Fry:** Je voulais seulement les remercier, monsieur le président, parce que je crois qu'ils sont très honnêtes dans leurs réponses.

Merci.

**Le président:** Merci.

C'est à vous, monsieur Malo.

[Français]

**M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ):** Merci, monsieur le président.

Bonjour et merci d'être ici avec nous cet après-midi.

Vous est-il déjà arrivé, après avoir regardé une émission de télévision tard le soir, lorsqu'il était temps de retourner dans votre chambre pour dormir, d'aller faire un tour dans votre garde-robe, de regarder sous votre lit, de laisser une lumière allumée parce que ce que vous aviez vu vous avait donné des idées sur ce qui pouvait arriver dans votre maison?

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Quand j'étais un peu plus jeune, je le faisais. Il fallait toujours que je regarde sous mon lit ou que je saute pour arriver dessus, car sinon, je n'étais pas capable de dormir.

**M. Luc Malo:** Qu'est-ce que tu avais regardé?

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Je ne m'en souviens plus, c'était quelque chose comme des enfants qui se faisaient enlever. J'ai vraiment peur de ce qui peut arriver dans la maison. Maintenant, même si ça me fait toujours un peu peur, je suis capable de dormir.

[Traduction]

**Mlle Myriam Bernard:** Lorsque j'étais plus jeune, si je regardais un film d'horreur, il fallait pour ainsi dire que je saute directement dans mon lit. Je n'osais même pas regarder, juste au cas. Mais maintenant j'ai peur seulement durant le film. Le film me revient encore à la mémoire, mais seulement une fois que je suis au lit, alors...

[Français]

**M. Luc Malo:** Maxime, c'est à toi.

**M. Maxime Bernard:** Habituellement, je regarde sous mon lit parce que je ne veux pas courir de risque.

[Traduction]

**M. Jordan Ruby:** Quand j'étais plus jeune — quand j'avais quatre ans, je dirais — il n'était pas question que j'aïlle en bas tout seul et des choses semblables. Il fallait que je saute pour sortir de mon lit.

[Français]

**Mme Jacqueline Sékula:** Je ne sais pas si vous connaissez cette émission, mais quand j'étais plus jeune, je regardais *Goosebumps*. Il y avait un personnage appelé *Chucky*. C'était une poupée en porcelaine. Or, depuis ce temps-là, je ne peux plus dormir dans une chambre où il y a des poupées en porcelaine. Mon amie en a beaucoup et quand je vais chez elle, je ne suis pas capable...

**M. Luc Malo:** Tu es marquée à vie.

**Mme Jacqueline Sékula:** Oui.

**M. Patrick Sékula:** Ça ne m'arrive pas souvent parce que je regarde rarement les films épouvantés, car ils me font peur. Je les regarde seulement avec mes amis, pour avoir l'air *cool*.

[Traduction]

**Mme Victoria Hurrell:** Je me souviens de la première fois que j'ai regardé *CSI*. Je ne me rappelle plus quel épisode c'était. Lorsque je suis montée me coucher à la fin de l'émission, j'étais vraiment effrayée. Je regardais très rapidement dans les coins et un peu partout pour voir s'il y avait quelqu'un. Tout cela semble tellement réel lorsqu'on le voit à la télé.

Mais je me suis brossée les dents et je suis allée me coucher en ne cessant de me répéter que ce n'était pas la réalité, que c'était seulement de la télé et des trucs du genre. C'est comme ça que j'ai pu m'endormir.

[Français]

**M. Luc Malo:** Monsieur le président, j'aimerais faire un dernier tour de table. J'aimerais savoir quelle est votre émission de télévision préférée, et pourquoi.

Noémie, tu peux commencer.

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Pour moi, c'est l'émission *Les Frères Scott*, ou *One Tree Hill* en anglais. Je ne sais pas vraiment pourquoi j'aime cette émission. Ce sont des cégépiens et j'aime ça, c'est tout.

[Traduction]

**Mlle Myriam Bernard:** Je n'ai pas vraiment d'émission favorite, mais je préfère généralement les comédies. Je peux vous donner l'exemple de *Hanna Montana*. Je regarde les émissions de ce genre parce qu'elles me font bien rire.

• (1705)

[Français]

**M. Maxime Bernard:** Mes émissions préférées sont *The Suite Life of Zack and Cody* et *The Simpsons*, parce que ce sont des comédies. J'aime ça, c'est drôle.

[Traduction]

**M. Jordan Ruby:** Je n'ai pas vraiment d'émission favorite. Tout dépend de ce qu'il y a à la télé. Il m'arrive de regarder des émissions comme *The Ultimate Fighter*.

**Mme Jacqueline Sékula:** Je crois que *The OC* est mon émission favorite. C'est drôle, mais il y a également beaucoup de drame. C'est l'histoire de gens vraiment riches, alors je peux voir toutes les belles voitures et toutes ces choses.

[Français]

**M. Patrick Sékula:** Pour ma part, ça change souvent. En ce moment, c'est *Trailer Park Boys*. Je trouve que c'est bon et que c'est drôle. C'est aussi réaliste et il y a aussi un film qu'on peut voir n'importe quand.

[Traduction]

**Mme Victoria Hurrell:** Mon émission favorite à la télé actuellement est *Grey's Anatomy*. Elle n'est plus en ondes en raison de la grève des scénaristes ou d'un truc semblable, mais c'est une émission que j'aime parce qu'il y a beaucoup d'intensité dramatique et de contenu. Je regarde également quelques comédies le lundi soir.

L'émission que j'ai aimée le plus a été *Friends*, mais elle n'est plus diffusée régulièrement.

[Français]

**M. Luc Malo:** J'ai une question à ce sujet. Penses-tu que *Grey's Anatomy* est une émission violente, puisqu'on y voit des interventions chirurgicales?

[Traduction]

**Mme Victoria Hurrell:** Il arrive que ce soit un peu cru à l'occasion, lorsqu'on nous montre des intestins ou d'autres organes, mais en général on ne présente pas directement les chirurgies ou les corps. On voit seulement les gens qui font les opérations. Alors ce n'est pas si violent ou ensanglanté.

[Français]

**M. Luc Malo:** Je vous remercie beaucoup d'être venus comparaître.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Fast.

**M. Ed Fast (Abbotsford, PCC):** Merci, monsieur le président, et merci à chacun d'entre vous d'être venus nous voir aujourd'hui pour nous donner votre point de vue sur la violence et la violence à la télé. Il serait également intéressant d'entendre ce que vos parents ont à nous dire à ce sujet, car certains d'entre eux sont présents. J'aimerais beaucoup savoir ce qu'ils pensent de la violence à la télévision.

Si vous êtes ici aujourd'hui, c'est parce que nous étudions actuellement une loi qui donnerait au gouvernement de nouveaux pouvoirs afin que vous ne puissiez plus regarder certaines émissions violentes avant 21 heures. Il y a des gens qui croient qu'il y a encore trop de violence dans les émissions diffusées avant 21 heures.

Ma question s'adresse à chacun d'entre vous et vous pourriez peut-être y répondre par un oui ou un non. Croyez-vous qu'il y a des émissions qui ne devraient plus être diffusées avant 21 heures, ou pensez-vous plutôt que les restrictions et la programmation actuelles sont correctes pour cette période de temps?

Nous pourrions peut-être commencer avec Noémie.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** C'est bien comme ça parce que de toute façon, n'importe qui peut enregistrer une émission, même si elle n'est pas diffusée à une heure permise. Même si on change l'heure de la diffusion, il est toujours possible de l'enregistrer. On peut donc l'écouter quand même. D'un autre côté, si des personnes ne l'aiment pas parce qu'elle est trop violente, elle pourrait être remplacée par des émissions qui sont plus de leur âge, et ce serait bien.

[Traduction]

**M. Ed Fast:** Merci.

Myriam.

**Mlle Myriam Bernard:** Il n'y a aucun titre qui me vienne à l'esprit actuellement, mais je pense que certaines émissions sont trop violentes. Alors, je dirais que oui.

**M. Maxime Bernard:** Je ne sais pas vraiment, car je me demande si j'ai déjà vu une émission violente. Je ne m'en souviens pas.

**M. Ed Fast:** Très bien.

Jordan.

**M. Jordan Ruby:** Je ne sais pas vraiment quelle était la question.

**M. Ed Fast:** Je veux juste savoir si vous croyez que certaines émissions diffusées avant 21 heures sont trop violentes pour vous.

**M. Jordan Ruby:** Je n'en connais aucune.

**M. Ed Fast:** Jacqueline.

**Mme Jacqueline Sékula:** À mon avis, on ne devrait rien changer. La plupart des émissions qui, selon moi, devraient être diffusées après 21 heures le sont déjà.

**M. Ed Fast:** Patrick.

**M. Patrick Sékula:** Je ne suis pas certain. Je ne regarde pas la télé avant 21 heures, parce qu'il n'y a rien de vraiment intéressant.

**M. Ed Fast:** Vous avez bien dit que ce n'était pas vraiment intéressant.

Victoria.

**Mme Victoria Hurrell:** Je pense que c'est bien comme c'est actuellement. Comme le disait Jacqueline, la plupart des émissions violentes sont déjà diffusées après 21 heures.

**M. Ed Fast:** J'ai une autre question à laquelle j'aimerais que vous répondiez très brièvement, si possible. Pensez-vous que ce sont vos parents qui devraient vous dire ce que vous devez regarder à la télé, ou croyez-vous que c'est le gouvernement?

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Je pense que non. C'est sûr que les parents ont toujours un mot à dire, mais peut-être pas au point de nous dire quelle émission regarder. Je pense qu'on a tout le temps un peu le droit d'écouter ce qu'on aime.

• (1710)

[Traduction]

**M. Ed Fast:** Myriam.

**Mlle Myriam Bernard:** Je pense également que ce sont nos parents, car le degré de maturité peut varier d'un enfant à l'autre. Alors certains peuvent regarder ces émissions, parce que leurs parents ne sont pas trop sévères et leur laissent une certaine liberté à cet égard.

**M. Ed Fast:** Maxime.

**M. Maxime Bernard:** Je pense que ce sont nos parents qui devraient décider de ce que nous devrions regarder, parce qu'ils savent ce que nous aimons et qu'ils ne nous diraient jamais, lorsque nous aimons une émission, qu'elle est mauvaise pour nous et que nous devrions changer de canal.

**M. Ed Fast:** Jordan.

**M. Jordan Ruby:** Je pense que nos parents devraient décider de ce que nous allons regarder, parce que le gouvernement ne peut pas savoir ce qui nous intéresse et qu'il aurait notamment tendance à bloquer certains canaux.

**M. Ed Fast:** Comme UFC?

**M. Jordan Ruby:** Oui.

**M. Ed Fast:** Jacqueline.

**Mme Jacqueline Sékula:** Je suis d'accord avec ce que disait Myriam. Je pense que nos parents devraient exercer ce contrôle, parce que les enfants n'ont pas tous le même degré de maturité, et ce qui peut convenir à certains enfants de 13 ans n'est pas nécessairement approprié pour d'autres. Je crois donc que les parents devraient pouvoir décider.

**M. Ed Fast:** Merci.

Patrick.

**M. Patrick Sékula:** Je suis d'accord avec Jacqueline.

**M. Ed Fast:** Victoria.

**Mme Victoria Hurrell:** Je pense que les parents devraient pouvoir décider.

**M. Ed Fast:** J'ai une dernière question. Elle a déjà été posée à certains d'entre vous, mais j'aimerais que tout le monde puisse y répondre.

Croyez-vous que la violence que vous voyez à la télévision vous rend plus violents dans la vie de tous les jours?

Nous allons commencer avec Noémie.

[Français]

**Mlle Noémie Fiset-Tremblay:** Je ne pense pas que ça me rende plus violente, parce que dans la vie de tous les jours, je ne suis pas vraiment une personne violente.

[Traduction]

**Mlle Myriam Bernard:** Selon moi, tout dépend du type de violence. Je ne dis pas si c'était quelque chose de vraiment horrible, mais si les gens se frappent juste légèrement, qu'il n'y a pas de véritable raclée, je ne pense pas que cela influe vraiment sur moi, car je ne suis pas quelqu'un de violent.

**M. Ed Fast:** Peut-être devrais-je simplement clarifier ma question.

Êtes-vous plus violents à cause de ce que vous regardez à la télévision?

**Mlle Myriam Bernard:** Non.

**M. Maxime Bernard:** Pas vraiment, car mes amis et moi faisons habituellement semblant de nous battre. Nous n'allons pas nous donner de coups de poing ou des trucs semblables.

**M. Ed Fast:** Je suis heureux de l'entendre.

Jordan.

**M. Jordan Ruby:** Ce sont des enfants plus jeunes qui pourraient être influencés.

**M. Ed Fast:** Mais crois-tu toi-même être plus violent en raison des émissions que tu regardes? T'arrive-t-il de regarder des choses violentes?

**M. Jordan Ruby:** Non.

**M. Ed Fast:** Jacqueline.

**Mme Jacqueline Sékula:** Pour ma part, je ne crois pas être plus violente à cause de cela, et je ne pense pas que cela puisse rendre une personne plus violente. Mais cela peut changer votre perception de ce qui est acceptable ou non. Si vous voyez sans cesse des gens qui s'échangent des coups à la télé, vous pouvez en venir à croire que cela n'a rien d'exceptionnel.

**M. Patrick Sékula:** Personnellement, je ne pense pas que la télé ait comme effet direct de me rendre plus violent, mais elle m'a déjà donné quelques idées assez bêtes qui ont plutôt mal tourné.

**Mme Victoria Hurrell:** Non, je ne pense pas que cela me rende plus violente. Je dirais un peu la même chose que Jacqueline à ce sujet.

**M. Ed Fast:** Merci. Un grand merci à chacun d'entre vous.

**Le président:** Merci.

Nous avons encore un peu de temps.

**Une voix:** On nous a dit que vous aviez des questions.

**Le président:** Pépé devrait poser une question.

Voulez-vous savoir ce que pépé a eu pour Noël? Une console PlayStation 2. Savez-vous à quoi il joue? Il joue au golf avec mémé et comme celle-ci s'exerce davantage que lui, elle le bat régulièrement.

Je dois dire que je regarde comment mes enfants — qui sont eux-mêmes des mères et des pères — se comportent avec nos petits-enfants. Ils leur imposent certaines restrictions quant à ce qu'ils peuvent regarder ou non.

Je suis très heureux que nous ayons pu vous accueillir aujourd'hui. Je comprends bien où vous vous situez et la place qu'occupent les parents dans nos familles. Je félicite vos parents pour leur ténacité et la manière dont ils vous ont tous élevés. Vous avez été des témoins formidables pour nous aujourd'hui.

Je me dois de remercier M. Bélanger. C'est sa dernière réunion au sein du comité du patrimoine. Il va prendre un certain recul par rapport aux travaux de notre comité, mais je veux lui dire un grand merci pour sa suggestion.

Je vous remercie beaucoup et je remercie vos parents pour vous avoir permis d'être des nôtres aujourd'hui pour nous livrer vos intéressants témoignages. Vous avez été très honnêtes dans vos réponses aux membres du comité.

Merci encore.

Je vous invite à profiter des rafraîchissements, biscuits et autres trucs à grignoter qui vous attendent. Ne vous gênez surtout pas.

Nous devrons bientôt emprunter le couloir pour aller voter en Chambre.

Je vous remercie encore. Vous avez été des témoins extraordinaires pour notre comité aujourd'hui.

*[Applaudissements]*

**Le président:** La séance est levée.

---





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**